

INSTRUCTIONS

ET

OBSERVATIONS

SUR

LES MALADIES

DES ANIMAUX DOMESTIQUES;

*Avec les moyens de les guérir, de les préserver,
de les conserver en santé, de les multiplier,
de les élever avec avantage, et de n'être point
trompé dans leur achat.*

On y a joint l'analyse des Ouvrages anciens et modernes, écrits
sur cette science.

Ouvrage formant les *ANNALES DE L'ART VÉTÉRI-
NAIRE*; nécessaire aux Cultivateurs, Propriétaires,
Vétérinaires, Maréchaux, etc.; rédigé et publié

Par MM. CHABERT, FLANDRIN et HUZARD.

TOME III.

Troisième Édition, corrigée et augmentée.



A PARIS,

De l'IMPRIMERIE et dans la LIBRAIRIE VÉTÉRINAIRE de
Madame HUZARD, rue de l'Éperon, No. 7.

1808.

*Observation sur une espèce de Paralysie
symptomatique, dont furent atteints
plusieurs Chevaux.*

PAR M. BAUDENBACHER (1).

Au mois de Juillet 1790, cinq chevaux appartenant à M. *Osane*, fermier à Livilliers,

(1) Une partie des détails contenus dans cette observation ont aussi été communiqués, dans une lettre à consulter, à M. *Preau*, à Paris, par M. *le Contoulx*, curé de Livilliers.

près Pontoise , dans le département de Seine-et-Oise , éprouvèrent , les uns après les autres , une maladie qui se manifesta par les symptômes suivans.

Le 27 , elle s'annonça dans deux chevaux par un grand abattement : ils étoient atteints tout-à-coup d'une foiblesse générale et d'un tremblement très-grand ; ils ne pouvoient se soutenir sur leurs jambes , cherchoient à se coucher , mais étoient dans l'impuissance de le faire ; ilsomboient et s'étendoient par terre , alors ils ne pouvoient en aucune manière se relever , ni même soulever la tête. Après d'inutiles efforts pour sortir de cette position fâcheuse , ils étoient attaqués de convulsions et d'angoisses semblables à celles qu'éprouvent les chevaux immédiatement avant de mourir ; le corps conservoit sa chaleur naturelle , mais les extrémités , les oreilles , le bout du nez étoient froids ; le pouls varioit , quelquefois il étoit foible , dans d'autres instans , il étoit soulevé , accéléré , intermittent ; les crins étoient peu adhérens , ilsomboient aisément.

Ces chevaux ont été saignés , chacun une fois ; ils sont morts la nuit du jour où ils sont tombés malades. Ceux qui ont vu l'ouverture de leurs cadavres ont remarqué du sang coagulé dans les bronches.

Le 30, un troisième cheval eut les mêmes symptômes ; il marchoit avec peine , sembloit avoir les reins brisés. On le saigna , on lui fit faire des frictions qui occasionnèrent une sueur copieuse ; après cette opération , il s'abattit. On lui passa plusieurs lavemens ; il ne fut plus possible de le remettre sur ses pieds : il mourut au bout de trente-six heures, dans les agitations les plus violentes.

A l'ouverture , on a observé , outre le sang coagulé dans les bronches , comme dans les deux premiers , plusieurs petites tumeurs abscessées, de la grosseur d'une noix, dans la partie des intestins grêles qui succède au duodénum.

Neuf à dix jours après , un quatrième et un cinquième cheval furent attaqués de la même maladie.

On leur passa des sétons au poitrail ; ils furent saignés au col et au plat des cuisses. Tombés comme les précédens , on les releva à force de bras et avec beaucoup de difficulté ; à peine étoient-ils debout que les yeux et l'attitude de la tête annonçoient la même vivacité qu'en pleine santé : ils hennissoient et cherchoient à manger ; quelquefois ils devenoient furieux , et sembloient avoir pris le mors aux dents. Ils restoient ainsi levés sept à huit heures , et se recouchoient comme la première fois ; on les lais-

soit couchés le moins long-temps possible , et chaque fois on les relevoit avec autant de difficulté ; étant couchés , ils cherchoient aussi quelquefois à manger.

Un d'eux est resté sur ses jambes plus de trente-six heures : il lui est survenu une tumeur œdémateuse à la cuisse , autour de la saignée.

Ces deux chevaux ont été , pendant tout le temps qu'a duré la maladie , à l'usage du son mouillé et de l'herbe. On leur a donné des lavemens émolliens auxquels on ajoutoit du miel mercurial ; les jambes et les reins étoient fomentés avec une décoction d'orge vinaigrée ; le reste du traitement suivi par le maréchal étoit une espèce de secret ; il paroît qu'il leur faisoit manger , dans du son , de l'oxide d'antimoine sulfureux demi-vitreux (crocus metalorum) , du sulfure d'antimoine (antimoine) , ou de la limaille de fer.

Ils ont été plus de huit jours sans qu'on aperçût aucun changement dans l'état de la maladie. Lorsqu'ils étoient debout , ils buvoient , mangeoient , urinoient , fientoient comme à l'ordinaire, et ils paroissoient jouir d'une bonne santé : couchés , ils étoient dans l'impossibilité de se relever , et ne se débattoient que par le désir , et en s'efforçant d'y parvenir. On auroit

dit , en un mot , qu'ils alloient mourir ; ils se sont néanmoins peu-à-peu rétablis.

J'ai vu ces deux chevaux au commencement du mois de Septembre ; l'un étoit parfaitement rétabli , et on commençoit à le faire travailler peu-à-peu ; l'autre m'a paru assez gai , il buvoit et mangeoit bien : les oreilles , le bout du nez , le fourreau étoient froids ; sa marche étoit encore très-chancelante , et comme s'il eût été éreinté , ses genoux fléchissoient : je lui trouvai beaucoup de foiblesse dans les quatre extrémités , et il ne marchoit pas cinquante pas sans tomber , sur-tout si on le faisoit tourner trop promptement , ou trop court , et il n'avoit pas encore la force de se relever seul ; j'ai appris depuis qu'il s'étoit aussi tout à fait rétabli.

Les premiers chevaux étant tombés malades à la suite de très-grandes chaleurs , aux environs des travaux de la Saint-Jean , on avoit regardé cette température et ce travail comme les causes du mal ; mais le quatrième et le cinquième n'ont point partagé les mêmes travaux , ils n'ont pas non plus habité la même écurie , et le dernier n'a jamais couché dans la ferme.

Les chevaux de M. *Osane* sont nourris avec une bisaille excellente , ils sont bien soignés ; et si on observoit que les eaux de mares , quoique généralement mauvaises dans le pays , peuvent

être la cause du mal, on répondroit que, constamment telles dans tous les temps, on n'a pas connoissance qu'elles aient produit de mauvais effets; d'ailleurs le cinquième cheval n'en a jamais bu.

M. *le Couteux*, curé de Livilliers, qui paroît très versé dans tout ce qui concerne l'économie rurale, et qui a suivi cette maladie avec attention, présume que la cause pourroit en être attribuée à une évaporation méphitique et putride, produite par une grande quantité de poules mortes, dans la même ferme, d'une maladie inflammatoire, pendant les grandes chaleurs, et qui ont été enfouies dans le fumier de la cour que les chevaux étoient obligés de traverser.

Note des Rédacteurs. Il eût été à désirer que M. *Baudenbacher* eût pu reconnoître et étudier lui-même les signes de cette maladie sur les animaux vivans, et faire l'ouverture de ceux qui en sont morts; nous aurions certainement quelques renseignemens qui nous permettroient d'en apercevoir la véritable cause.

On a pensé que cette cause pourroit bien être une hydroisie de la moëlle épinière; mais cette idée n'est pas encore appuyée de preuves suffisantes pour devenir une vérité physique. Nous avons actuellement (1792) dans les hôpitaux de l'École vétérinaire d'Alfort, un cheval qui étoit ainsi dans l'impossibilité de se relever, et qui, même mis sur ses quatre jambes, ne se tenoit pas debout; on l'a

(346)

suspendu , et il s'est bientôt soutenu. Les souportes enlevées , l'animal est retombé ; on l'a suspendu de nouveau et assuré sur ses pieds , il y est resté ; il va bien , nous en donnerons l'observation dans un de nos volumes.
